

Réf: Dossier 290266

Avis de constitution

SOCIETE « LAMPAFRIQUE SARL »

Siège Abidjan cocody angré 81/ 82, Lot 29, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAMPAFRIQUE SARL »

Objet : Toute opération mobilières, immobilières, commerciales et industrielles.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré 81/ 82, Lot 29, Ilot 01

Dirigeant(s) M ASSA ABOUO BERENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01776 du 28/02/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11134/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

